

# 842 PROTOR 842

PROTECTION ANTICORROSION  
PROTECTION LEGEREMENT CIREUSE INCOLORE

## AVANTAGES

- Ne contient aucun solvant nocif, ni chloré.
- Bonne tenue aux tests de brouillard salin.
- Séchage rapide.
- La pellicule de PROTOR 842 se reforme même après une rayure du film.
- La propriété essentielle de ce produit est de ne laisser qu'une légère pellicule grasse compatible avec les usinages ultérieurs.
- Elle s'élimine très facilement par essuyage, ou avec un solvant (ORASOLV M1)
- Il convient à toutes pièces, quelque soit leur forme, propres ou uniquement mouillées.
- Les qualités mouillantes du PROTOR 842 permettent de déplacer l'eau des surfaces à protéger.



## DEFINITION

Produit de protection anticorrosion hydrofuge à film cireux.

Son dosage très fin permet une dépose très légère, peu grasse et toutefois très efficace.

## MODE D'EMPLOI

Le produit s'utilise à froid, au trempé, au pinceau ou par pulvérisation.

## CARACTERISTIQUES

Couleur :	incoloré à légèrement jaune
Densité (ASTM D4052) :	~ 0,81
Extrait sec vrac :	18 %
Point éclair vrac (ASTM D56) :	> 50°C
Pouvoir couvrant :	40 m <sup>2</sup> / kg
Durée de protection intérieure :	6 mois
Tenue en température :	90°C
(Ramollissement de la cire à partir de 50°C)	

## DOMAINE D'APPLICATIONS

- PROTOR 842 est destiné, lors d'une utilisation en atelier, à protéger les pièces en attente de reprise d'usinage, de conditionnement définitif ou de traitement de surface.
- Protection d'outillage, de moules à injection, Stockage inter-usinage ou stockage plus long...
- Protection antico contre les projections d'eau ou de sel sur les véhicules et l'outillage.

## EMBALLAGE

Jerrican 20 l	réf. 2842 O1	x 1
Aérosol 650 ml	réf. 4708 A4	x 12



FT842 / Indice 10 – 22/11/2017

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à : la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou consécutifs quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.